

Début des travaux d'études techniques et environnementales pour l'aménagement hydro-agricole de la Linkana et Mikonga 1/Nsele, au Pool Malebo

Mots clés: Agriculture, aménagement Hydro-agricole, riziculture, Pool Malebo, PARRSA, maraîchage, études environnementales et sociales

Le Ministre provincial en charge de l'agriculture, pêche, élevage et développement rural de la ville province de Kinshasa, Mr Antoine BIDIINGI a, lors d'une audience accordée le vendredi 26 septembre 2014 au groupement HYDROPLANTE-BATIDE, annoncé le démarrage effectif de l'étude technique d'aménagement hydro-agricole de la vallée de la Linkana et Mikonga 1, secteur de la N'sele dans le Pool Malebo.



Auteur(s): Anselme Sisi MUMBERE

Date de publication: 2014

Catégorie(s): Horticulture, maraîchage • Foncier • Gestion intégrée fertilité des sols

Province(s): Kinshasa • Équateur

Partenaire(s): Ministère de l'Agriculture et du développement Rural (RDC), Banque Mondiale, PARRSA

Nombre de pages: 2

Identification: F-EPCJ-A2-E1-N3-1



F-EPCJ-A2-E1-N3-1

La réalisation de cette étude s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la sous composante 2 (amélioration de la production rizicole à travers l'amélioration des infrastructures d'irrigation dans le Pool Malebo) de la composante 1 (Amélioration de la production animale et végétale) du Projet d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole (PARRSA) sous le financement de la Banque mondiale.

Les études techniques et environnementales d'aménagement hydro-agricole de la vallée de la Linkana et Mikonga 1, secteur de la Nsele dans le Pool Malebo poursuit un double objectif.

Le premier but est de réaliser des études techniques, socio-économiques et environnementales afin de valoriser les potentialités du site de la vallée de la Linkana pour préparer et présenter un projet d'aménagement hydro-agricole cohérent avec maîtrise d'eau, couvrant une superficie de 547 ha de cette vallée en vue d'y mener deux cultures de riz par an avec une productivité nettement améliorée par rapport à la situation actuelle.

La seconde finalité est de réaliser les études techniques relatives à un aménagement hydro-agricole sommaire pour le périmètre rizicole de Mikonga afin de valoriser les eaux de surface en vue d'augmenter la productivité actuelle et partant la production rizicole.

Du déroulement des travaux d'étude

Les travaux d'études techniques et environnementales d'aménagement hydro-agricole de la vallée de la Linkana et du périmètre rizicole de Mikonga seront exécutés par le Groupement HYDROPLANTE-BATIDE en vertu du contrat N° RDC/2014/PARRSA/UNOPS/0077040/CS001/001/RJ du 27/08/2014 et ce, pour une durée de trois mois. Ce groupement forme une équipe de travail composé d'un chef de mission, d'un hydraulicien, d'un agro socio économiste, d'un géomètre topographe, d'un environnementaliste, d'un géotechnicien et d'un pédologue.

Pour mener à bien cette étude, le Groupement HYDROPLANTE-BATIDE que conduit Mr Chokri Saffar, utilise une approche itérative concertée en trois (3) phases dont l'Etude de faisabilité est la première et marque son démarrage effectif.

Cette phase 1 comprend les étapes suivantes:

- Les études de base: la topographie à grande échelle (altimétrie et planimétrie), l'hydrodynamique des sols, l'hydrologie, la géotechnie, la pédologie et l'agro socio-économie;
- Les études techniques sommaires des aménagements (Avant Projet Sommaire: APS) pour le site de N'sele et le périmètre rizicole de Mikonga1.
- L'étude d'impact environnemental et social et l'élaboration du PAR;
- L'estimation des coûts du Projet;
- L'évaluation économique et financière du Projet.

Les études de base, quant à elles, se dérouleront in situ. Pour ce qui est des études topographiques à grande échelle (1/200), le levé topographique sera rattaché en altitude absolue suivant un quadrillage à mailles carrées très serrées (50mx50m). Le nivellement de toute la partie de terres exondées sera dessiné à grande échelle suivant les courbes équidistantes de 50 m.

S'agissant des études hydrodynamiques des sols, elles concerneront la piézométrie et la conductivité hydraulique « K ». Les études hydrologiques consisteront à faire l'évaluation des ressources en eau mobilisables pour le périmètre concerné par les rivières Linkana, Madame et Mukish.

Concernant les études géotechniques (campagne de reconnaissances géotechniques), celles-ci auront pour objet de définir les paramètres et éléments de base à la conception des infrastructures projetées (diguettes, seuils, réseau d'irrigation et de drainage, autres ouvrages importants). L'étude pédologique aura pour objectif l'évaluation des ressources en sols et l'établissement des cartes pédologiques et d'aptitudes culturales afin de servir de base à la conception d'un schéma de mise en valeur agricole en irrigué.

La phase 2 comprendra une Etude d'Avant Projet Détaillé (APD) et un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

L'étude de l'Avant Projet Détaillé (APD) comporte l'établissement des études techniques détaillées et la préparation des spécifications techniques détaillées des équipements et des travaux pour le site de N'sele et le périmètre rizicole de Mikonga1.

Le plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) comprendra notamment :

- les impacts environnementaux et sociaux potentiels résultant des activités du projet qui tient compte des mesures d'atténuation contenues dans la check-list des mesures d'atténuation du CGES ;
- les mesures d'atténuation proposées ;
- les responsabilités institutionnelles pour l'exécution des mesures d'atténuation ;

- les indicateurs de suivi et les responsabilités institutionnelles pour le suivi de l'application des mesures d'atténuation ;

- l'estimation des coûts pour toutes ces activités et le calendrier pour l'exécution du PGES ;

- Un plan de suivi environnemental et les responsabilités des différentes parties prenantes ;

- Des mesures de mitigation et d'adaptation suivant l'approche REDD particulièrement l'aménagement du territoire, la gestion foncière ;

- Des consultations publiques avec les populations affectées par le Projet et l'élaboration d'un Plan d'Action de Réinstallation.

La Phase 3 sera consacrée spécialement à l'élaboration du Dossier d'appel d'offres (DAO) pour la réalisation des travaux d'aménagement hydro agricoles proprement dit pour le site de N'sele et le périmètre rizicole de Mikonga1.

Le Choix de la Linkana et de Mikonga 1

Les études techniques d'aménagement hydro agricole et d'impact environnemental réalisées sur ce site ont relevé deux contraintes majeures, à savoir : le coût des travaux d'aménagement à l'hectare évalué à plus de 20000 \$ US et l'occupation anarchique d'une partie du site par des constructions anarchiques.

Suite à ce constat, le Gouvernement de la RDC, par le truchement de l'UNCP-PARRSA, a demandé à l'UNOPS, en tant que Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) de trouver dans le Pool Malebo, un autre site à riziculture inondée aménageable et dont le coût des travaux ne dépasserait pas le budget de MOD disponible.

D'où, le choix porté sur la vallée de la Linkana, située dans la Commune de la N'sele. Cette vallée présente plusieurs atouts par rapport aux autres sites prospectés : aménagement hydro-agricole aisé, sol propice à la riziculture et au maraichage, absence de problème foncier.

